CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E22832** **VALABLE JUSQU'AU** **16/05/2026**

ÉDITÉ LE 30/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1992

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM ORLEANS 388028060

Siret : 388 028 060 00019

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 0019559

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000006267294004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000006267294004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2025

Raison sociale : LE FOYER LUMINEUX SARL

19 RUE DE L'HOTEL DE VILLE
45340 BOISCOMMUN

Téléphone : 02 38 33 76 45 **Fax :**

Portable : 06 15 63 16 73

Responsabilité légale :
BOUTTE MICKAEL FRANCOIS JEREMY GABRIEL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : lefoyerlumineux@orange.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 755 773 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	2	15/03/2022
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	7	10/09/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/09/2025 12:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E22832** **VALABLE JUSQU'AU** **16/05/2026**

ÉDITÉ LE **30/09/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1992
Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **388 028 060 00019**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 0019559

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000006267294004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000006267294004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2025

Raison sociale : **LE FOYER LUMINEUX SARL**

19 RUE DE L'HOTEL DE VILLE
45340 BOISCOMMUN

Téléphone : 02 38 33 76 45 **Fax :**
Portable : 06 15 63 16 73

Site Internet :
E-mail : lefoyerlumineux@orange.fr

Responsabilité légale :
BOUTTE MICKAEL FRANCOIS JEREMY GABRIEL GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante) Mention RGE	15/03/2022
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	10/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	10/09/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.